



PLAN D'ACTION EN ECORESPONSABILITE

2021-2025
SITE D'EXPOCITE





TABLE DES MATIÈRES

CONTEXTE	4
L'ÉCORESPONSABILITÉ, C'EST QUOI?	5
PERFORMANCE ACTUELLE	6
DÉMARCHE HARMONISÉE AUX ORIENTATIONS DE LA VILLE	6
OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	7
ORIENTATIONS	8
PERFECTIONNEMENT	9
CONSOLIDATION	12
EXEMPLARITÉ	15
SYNTHÈSE	18

CONTEXTE

Les nouveaux aménagements et la venue d'intervenants externes au sein d'ExpoCité génèrent une multiplication et une diversification de l'offre événementielle au profit de toutes les clientèles. En parallèle, on assiste à une croissance de la sensibilisation des différents acteurs de l'industrie aux enjeux écologiques et aux pratiques responsables. Ceux-ci cherchent en ExpoCité un partenaire facilitant la tenue d'événements de plus en plus écoresponsables.

Plusieurs lieux événementiels se sont dotés de politiques en la matière et offrent des services à valeur ajoutée à leurs clients. ExpoCité souhaite agir en ce sens par l'élaboration et la mise en œuvre d'un vaste plan d'action visant l'atteinte des dix grands objectifs souhaités pour la période 2021-2025.

UN GRAND OBJECTIF

Grâce à son plan d'action en écoresponsabilité, ExpoCité désire arrimer ses actions aux standards reconnus dans le domaine de l'écoresponsabilité. L'entièreté du plan d'action converge vers l'objectif général d'obtenir, d'ici 2025, la certification de la norme BNQ 9700-253 du Bureau de normalisation du Québec concernant la Gestion responsable.





L'ÉCORESPONSABILITÉ, C'EST QUOI?

L'écoresponsabilité se définit comme « la qualité d'une personne physique ou morale, d'un comportement ou d'une activité qui tient compte de principes de respect à long terme de l'environnement physique, social et économique¹ ». Plusieurs chercheurs ajoutent les dimensions culturelles et de gouvernance aux trois composantes traditionnellement reconnues.

L'écoresponsabilité ne se limite pas aux éléments de protection de l'environnement. Des objectifs sociaux, culturels, économiques et décisionnels comme la transparence et

l'implication des parties prenantes sont inhérents aux pratiques écoresponsables. L'écoresponsabilité découle d'une volonté humaine et implique d'agir de façon responsable par l'intégration des meilleures pratiques bénéficiant aux divers objectifs des dimensions susmentionnées².

Dans le cadre de ce plan d'action, nous retiendrons que l'écoresponsabilité implique de reconnaître et d'exercer son devoir d'agir afin de préserver l'intégrité à long terme de l'environnement physique, social, économique, culturel et décisionnel.

1 Office québécois de la langue française. Vocabulaire du développement durable. En ligne. https://www.oqlf.gouv.qc.ca/Dessources/bibliotheque/dictionnaires/terminologie_deve_durable/fiches/responsable.html. Consulté le 12 février 2020.

2 BISAILLON, V. et C. VILLEMAGNE. 2019. Le fin mot : écoresponsabilité. En ligne. <https://www.usherbrooke.ca/ssf/veille/Ɖerspectives-ssf/fevrier-2019/le-fin-mot-ecoresponsabilite/>. Consulté le 12 février 2020.

PERFORMANCE ACTUELLE

ExpoCité est déjà pleinement performante quant aux dimensions sociales et culturelles de l'écoresponsabilité. Son impact au sein de la collectivité est substantiel. Par ses attractions culturelles et ses événements de toutes sortes, le site contribue à rassembler et animer la communauté. L'art public fait partie intégrante du paysage d'ExpoCité. Des œuvres grandioses et culturellement symboliques embellissent le site.

Le site a été conçu selon les principes d'accessibilité universelle, ce qui permet d'offrir un environnement sans obstacle pour toutes les clientèles telles que les personnes à

mobilité réduite, malentendantes, aînées ou immigrantes.

Compte tenu de ce qui précède, bien que toujours chapeauté d'une vision globale d'écoresponsabilité, le présent plan d'action s'oriente principalement autour des objectifs d'écologie, d'économie et de gouvernance. Le perfectionnement de la gestion des matières résiduelles, la consolidation des usages de consommation responsables et l'intégration de pratiques d'écoresponsabilité exemplaires dans la gestion du site seront au cœur des actions à réaliser d'ici 2025.

DÉMARCHE HARMONISÉE AUX ORIENTATIONS DE LA VILLE

Par les actions qui composent son plan d'écoresponsabilité, ExpoCité contribue activement à deux des services rendus prévus dans l'alignement stratégique de la Ville de Québec.

D'abord, la démarche contribue à « Procurer un environnement écoresponsable et sain » puisque les actions prévues sont dans l'ensemble des initiatives contribuant aux changements de comportements liés au développement durable. ExpoCité se positionne comme une vitrine d'envergure pour tout projet de développement durable

réalisé par la Ville. La mise en lumière de ces initiatives par le biais d'ExpoCité est une occasion à saisir pour valoriser les bonnes pratiques.

En outre, la démarche d'écoresponsabilité permet d'assurer la poursuite de la mission première du site d'ExpoCité, soit celle de « Stimuler l'essor de la Ville ». En effet, le plan d'action en écoresponsabilité vise à contribuer au développement d'un site qui soit durable et adapté à la transition socioécologique en cours dans la société.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le plan d'action en écoresponsabilité d'ExpoCité contribue à neuf des dix-sept objectifs de développement durable de l'Organisation des Nations Unies.





ORIENTATIONS

01

PERFECTIONNEMENT

Intégrer les meilleures pratiques de gestion des matières résiduelles accessibles et cohérentes sur l'ensemble du site.

02

CONSOLIDATION

Devenir un milieu favorable à l'adoption de pratiques écoresponsables par toutes les parties prenantes.

03

EXEMPLARITÉ

Faire preuve d'exemplarité par la gestion écoresponsable du site dans sa globalité et la contribution aux objectifs des différentes visions de la Ville de Québec.

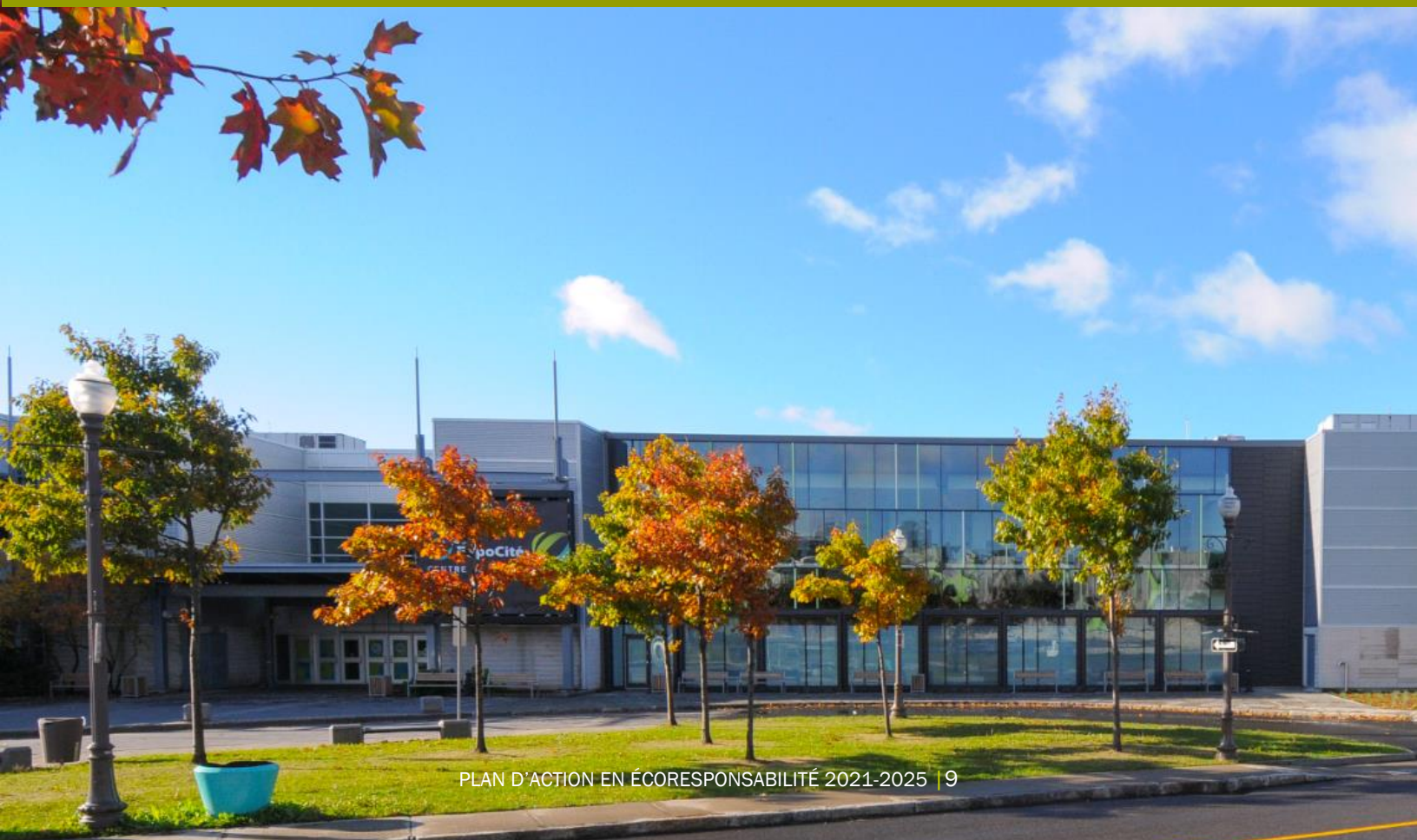
01

PERFECTIONNEMENT

Intégrer les meilleures pratiques de gestion des matières résiduelles accessibles et cohérentes sur l'ensemble du site.

ExpoCité désire améliorer fortement la gestion actuelle des matières résiduelles produites sur le site. Les infrastructures et outils appropriés seront mis en place afin de réaliser les objectifs de valorisation que s'est fixés ExpoCité.

La gestion, même exemplaire, n'est pas suffisante. ExpoCité désire réduire à la source la quantité de matières résiduelles produites sur le site. Pour ce faire, de nouvelles infrastructures seront mises en place et des transformations importantes des habitudes seront nécessaires. Les partenaires, promoteurs événementiels et visiteurs seront tous sollicités pour participer à cet objectif de réduction.



OBJECTIF 1



RÉDUIRE DE LA QUANTITÉ DE MATIÈRES RÉSIDUELLES GÉNÉRÉES

ExpoCité se fixe un objectif de réduction de 25 % d'ici 2025. Par des actions réalistes mais ambitieuses, le site estime pouvoir atteindre facilement cet objectif qui se traduit par une réduction de 5 % annuellement.

La réalisation d'une caractérisation des matières résiduelles produites lors de certains événements importants et de journées à grand volume de visiteurs permettra de cibler les matières résiduelles problématiques ou celles générées en grande quantité.

ExpoCité souhaite intégrer les nouvelles pratiques en matière de réduction à la source tout en offrant un service adapté à l'événementiel. La faisabilité d'implanter un système de vaisselle lavable pour servir la clientèle à plusieurs points de service alimentaire sera explorée puisqu'il s'agit d'un moyen de réduire de façon importante les matières résiduelles produites.

OBJECTIF 2



CONTRIBUER ACTIVEMENT À L'ATTEINTE DES OBJECTIFS MUNICIPAUX À L'ÉGARD DE LA VALORISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

La *Vision pour une saine gestion des matières résiduelles* à la Ville de Québec prévoit d'atteindre un taux de valorisation de 82 % des matières générées sur son territoire d'ici 2028. Avec son plan ayant pour échéance 2025, ExpoCité souhaite viser une cible qui soit en adéquation avec celle de la vision municipale. Atteindre un taux de détournement de 70 % pour les matières générées par ExpoCité est un objectif réaliste.

Par la mise en place d'infrastructures adéquates permettant un tri optimal des matières résiduelles, ExpoCité se donnera les moyens d'améliorer grandement sa performance actuelle. L'arrivée de la collecte des résidus alimentaires prévue pour 2022 y contribuera aussi grandement. L'implication des partenaires, promoteurs événementiels et des visiteurs sera de mise.

LES ACTIONS 2021-2025

Réduction à la source

- Réaliser une caractérisation des matières résiduelles pour trois événements importants et récurrents du Centre de foires et une journée achalandée au Grand Marché.
- À la lumière de la caractérisation et des enjeux connus, réfléchir avec les parties prenantes aux meilleurs moyens de réduire les matières résiduelles récurrentes ou problématiques comme les « boîtes repas ».
- Évaluer la faisabilité d'implanter un système de vaisselle lavable au Centre de foires en partenariat avec le fournisseur de service alimentaire. Le cas échéant, veiller à sa mise en œuvre.
- Évaluer la faisabilité d'implanter un système de verres en consigne en partenariat avec le fournisseur de service alimentaire. Le cas échéant, veiller à sa mise en œuvre.

Valorisation des matières résiduelles

- S'assurer que l'ensemble du site soit pourvu des conteneurs appropriés et en bon état pour la collecte des matières résiduelles.
- Instaurer sur l'ensemble du site des îlots de tri adéquats et positionnés stratégiquement pour collecter séparément les déchets, les matières recyclables et les matières organiques. Retirer les contenants à déchets orphelins.
- Ajouter le Centre de foires au projet pilote de collecte des résidus alimentaires jusqu'à l'initiation de la collecte municipale.
- Afficher des consignes de tri claires illustrant les produits vendus sur le site.
- Prévoir une « brigade verte » lors des événements d'envergure pour informer et assister les visiteurs dans le tri des matières. Évaluer la faisabilité de fournir à même le contrat de location une brigade verte aux événements dépassant un certain seuil de visiteurs potentiels.
- Documenter les situations problématiques et établir une norme de « producteur-payeur » pour les matières résiduelles qui dépassent le seuil standard accepté lors d'un événement.
- Documenter et développer une norme pour l'acquisition de contenant à usage unique basée sur l'analyse cycle de vie en collaboration avec le fournisseur de service alimentaire.
- Développer un guide des bonnes pratiques adressé aux exposants concernant le matériel à utiliser pour offrir des dégustations et la saine gestion des matières résiduelles. En assurer la diffusion par la création de formations en ligne et l'intégration à la *Norme en matière d'échantillonnage comestible*.

02

CONSOLIDATION

Devenir un milieu favorable à l'adoption de pratiques écoresponsables par toutes les parties prenantes.

Avec un nombre de visiteurs avoisinant les deux millions et accueillant plus de 400 événements sur son site annuellement, ExpoCité se positionne comme un leader en termes de visibilité sur le territoire de la Ville de Québec. Reconnaisant cette responsabilité, ExpoCité souhaite devenir un milieu qui permet la pratique effective d'actions consciencieuses. L'expérience événementielle à son meilleur peut certainement être cohérente avec des pratiques écoresponsables.

Par la mise en œuvre du présent plan d'action, ExpoCité vise à mettre à la disposition de ses clients et visiteurs les outils permettant d'agir en suivant les bonnes pratiques. Le site agit également comme un ambassadeur des choix de consommation cohérents avec les objectifs de son plan d'action.



OBJECTIF 3



SOUTENIR LES PRODUCTEURS ET FOURNISSEURS QUI INTÈGENT DES PRATIQUES D'ÉCORESPONSABILITÉ

Par des choix de consommation responsables, ExpoCité souhaite se montrer cohérente avec les valeurs qui découlent de son plan d'action. Des critères issus du développement durable seront pris en compte afin de faire une sélection juste et éclairée des biens et services.

OBJECTIF 4



ACCROÎTRE DE LE NOMBRE D'ÉVÉNEMENTS QUI RÉPONDENT AUX CRITÈRES D'ÉCORESPONSABILITÉ

ExpoCité a le potentiel de favoriser l'adoption de pratiques écoresponsables au sein de plus de 400 événements chaque année. Par des actions variées, ExpoCité désire contribuer au virage vert dans l'événementiel. Les critères d'écoresponsabilité, auxquels réfère l'objectif ci-haut, seront élaborés en fonction des objectifs du plan d'action ainsi que des exigences de la norme BNQ 9700-253, certification dont ExpoCité vise l'obtention d'ici 2025.

OBJECTIF 5



DIFFUSER LES BONNES PRATIQUES D'ÉCORESPONSABILITÉ

Compte tenu de l'attractivité grandissante du site, il s'agit d'un endroit tout désigné pour réaliser diverses formes d'information, de sensibilisation et de mobilisation autour des enjeux socioécologiques. Il convient de développer des outils de communication adaptés aux divers publics cibles afin de faire la diffusion des bonnes pratiques d'écoresponsabilité concernant divers sujets rattachés au site d'ExpoCité.

OBJECTIF 6



MOBILISER TOUTES LES PARTIES PRENANTES À L'ADOPTION DE PRATIQUES ÉCORESPONSABLES

La mobilisation des parties prenantes autour d'une démarche d'écoresponsabilité est essentielle à sa réussite. ExpoCité détient de nombreuses responsabilités et vise à accomplir un grand travail pour perfectionner son site et désire collaborer avec les différents acteurs qui peuvent influencer de près ou de loin le succès du plan d'action en écoresponsabilité. La coopération, la transparence et la détermination feront partie intégrante de la mise en œuvre du plan.

LES ACTIONS 2021-2025

Consommation responsable

- Élaborer des critères à considérer dans le choix des fournisseurs de biens et services afin de favoriser ceux qui intègrent des pratiques d'écoresponsabilité.
- Favoriser la mise en place d'un système d'approvisionnement entre le fournisseur de service alimentaire et les producteurs affiliés au Grand Marché.

Événements écoresponsables

- Réformer le guide client afin d'y inclure les éléments clés de l'écoresponsabilité.
- Développer un service-conseil en écoresponsabilité afin d'offrir un accompagnement de qualité aux clients qui le désirent.
- Évaluer la faisabilité et la pertinence d'implanter des incitatifs positifs et négatifs à l'égard des promoteurs événementiels pour stimuler l'intégration de pratiques écoresponsables.

Diffusion de bonnes pratiques

- Développer des outils de communication pour la diffusion de bonnes pratiques d'écoresponsabilité concernant divers sujets rattachés au site d'ExpoCité.
- Réaliser un plan de communication permettant la diffusion des bonnes pratiques aux moments opportuns.
- Mandater un organisme du territoire afin de réaliser des activités de sensibilisation en écoresponsabilité sur la place publique.
- Accueillir annuellement un événement en lien avec les bonnes pratiques écoresponsables comme la Foire Écosphère qui présente des solutions pour un monde plus vert.

Mobilisation des parties prenantes

- Créer un comité aviseur regroupant les partenaires d'ExpoCité afin d'assurer la collaboration et la cohérence autour du plan d'action en écoresponsabilité.
- Mettre en place un mécanisme dédié au suivi et à l'amélioration continue du présent plan d'action en écoresponsabilité.
- Ajouter un point récurrent concernant l'écoresponsabilité aux diverses rencontres d'équipe et de gestion afin de partager et de réagir aux enjeux ponctuels.

03

EXEMPLARITÉ

Faire preuve d'exemplarité par la gestion écoresponsable du site dans sa globalité et la contribution aux objectifs des différentes visions de la Ville de Québec.

La Ville de Québec dispose d'un large éventail de visions et de stratégies qui visent l'une ou l'autre des dimensions de l'écoresponsabilité. On peut citer à titre d'exemple la *Vision de l'arbre* ou la *Vision du développement social*.

Faisant partie intégrante de l'organigramme de la Ville de Québec, ExpoCité souhaite harmoniser le développement de ses activités avec les orientations de la Ville. Elle contribue ainsi à l'atteinte des différents objectifs de l'organisme municipal. La mise en valeur du site d'ExpoCité à titre d'exemple constitue pour les citoyens une vitrine importante pour de nombreuses orientations de la Ville.



OBJECTIF 7



PROMOUVOIR LA CONSOMMATION DE L'EAU MUNICIPALE ET EN ASSURER UN USAGE RESPONSABLE

L'eau potable distribuée à Québec est d'excellente qualité et la Ville en valorise la consommation. ExpoCité souhaite contribuer à cette mission en offrant aux visiteurs l'option de choisir l'eau municipale partout sur le site, relayant l'eau embouteillée au deuxième rang.

L'usage judicieux de la ressource fait également partie des priorités d'ExpoCité qui souhaite optimiser davantage l'usage de l'eau par l'emploi d'équipements à faible consommation et la récupération de l'eau de pluie.

OBJECTIF 8



ACCROÎTRE LA SUPERFICIE DE SURFACES PERMÉABLES, VÉGÉTALISÉES ET BIODIVERSIFIÉES

Afin d'augmenter la superficie d'îlots de fraîcheur et d'accroître la résilience du site au regard des changements climatiques, ExpoCité prévoit déployer des mesures de verdissement et de gestion des eaux de pluie, adaptées à la réalité du site.

Certifiée *Ville amie des monarques* et proactive en agriculture urbaine, Québec fait le pari que la culture et la nature en ville est une formule gagnante. ExpoCité prévoit emboîter le pas en intégrant des projets d'agriculture et de biodiversité urbains sur son site.

OBJECTIF 9



AMÉLIORER LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DU SITE

Bien que déjà hautement performante en termes d'efficacité énergétique, ExpoCité désire déployer davantage de mesures pour diminuer son bilan énergétique. Pour ce faire, un diagnostic de l'état actuel accompagné de recommandations sera nécessaire afin de cibler les stratégies les plus efficaces à mettre en œuvre.

OBJECTIF 10



PARTICIPER À LA DÉCARBONISATION DANS UNE PERSPECTIVE D'ACTION CLIMATIQUE

ExpoCité désire améliorer son bilan carbone lié au transport. Compte tenu de l'abondance d'automobiles qui comblent les stationnements d'ExpoCité quotidiennement, la mise en place de mesures pour inciter à la mobilité durable est nécessaire dans une optique de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Comme il est manifeste que les déplacements sont inhérents à la tenue d'événements, ExpoCité souhaite évaluer la faisabilité d'adhérer à un programme de compensation des émissions de GES afin de participer, malgré ses limites, à l'action climatique.

LES ACTIONS 2021-2025

Eau potable

- Promouvoir l'utilisation des fontaines d'eau et de la gourde réutilisable lors des activités sur le site.
- Évaluer la faisabilité d'un projet-pilote au Grand Marché par l'installation d'une station d'hydratation offrant un choix de saveurs (citron, pétillante, etc.). Le cas échéant, veiller à sa mise en œuvre.
- Planifier le passage de la Bridage de l'eau sur le site en fonction des événements et de l'achalandage.
- Assurer l'intégration d'équipements à faible consommation d'eau pour tout remplacement, rénovation, agrandissement ou nouvelle construction.

Espaces végétalisés et biodiversifiés

- Évaluer la faisabilité d'implanter un projet d'agriculture urbaine sur le site d'ExpoCité. Le cas échéant, veiller à sa mise en œuvre.
- Évaluer la faisabilité de laisser place à la végétation spontanée afin de créer des prés fleuris qui contribuent à la biodiversité urbaine.
- Évaluer et mettre en œuvre les moyens d'augmenter la superficie de surfaces végétalisées, de bonifier et densifier les aménagements paysagers et la végétation déjà existants.
- Réaliser un diagnostic et identifier les meilleurs moyens d'améliorer les pratiques de gestion optimale de l'eau pluviale sur le site.
- Mettre en œuvre les projets identifiés comme ayant le plus grand potentiel de bonification de la gestion de l'eau pluviale autant pour le contrôle de la quantité que de la qualité.
- Évaluer la faisabilité d'implanter un système de récupération et de réutilisation des eaux de pluie comme projet vitrine au Grand Marché.

Énergie

- Mandater un consultant afin de réaliser un diagnostic et des recommandations pour améliorer la performance énergétique du site.
- Mettre en œuvre les stratégies identifiées comme ayant le plus grand potentiel d'accroître la performance énergétique et de procurer un retour sur investissement rapide.
- Viser les plus hautes normes de performance énergétique lors de la construction ou la réfection des bâtiments.

Décarbonisation

- Promouvoir, dans toutes les communications, les réseaux de transport en commun et de pistes cyclables qui desservent le site.
- Implanter une signalisation présentant ExpoCité et ses services le long de la piste cyclable à proximité.
- Documenter et évaluer la faisabilité d'adhérer à un programme certifié de compensation des émissions de gaz à effet de serre.
- Insérer, au sein des contrats avec les clients, un montant obligatoire symbolique dédié à la compensation des gaz à effet de serre des opérations générales du site liées à la tenue de l'événement via le programme Demain la forêt de la Ville de Québec.
- Offrir aux clients des options facultatives de compensation de gaz à effet de serre selon leur niveau d'engagement allant jusqu'à la carboneutralité.

SYNTHÈSE

Orientation	Cible	Action
ORIENTATION 1 : PERFECTIONNEMENT		
<p>Objectif 1 :</p> <p>Réduire la quantité de matières résiduelles générées</p>	<p>Réduire de 25 % la quantité de matières résiduelles produite</p>	<p>Réduction à la source</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser une caractérisation des matières résiduelles pour trois événements importants et récurrents du Centre de foires et une journée achalandée au Grand Marché. • À la lumière de la caractérisation et des enjeux connus, réfléchir avec les parties prenantes aux meilleurs moyens de réduire les matières résiduelles récurrentes ou problématiques comme les « boîtes repas ». • Évaluer la faisabilité d'implanter un système de vaisselle lavable au Centre de foires en partenariat avec le fournisseur de service alimentaire. Le cas échéant, veiller à sa mise en œuvre. • Évaluer la faisabilité d'implanter un système de verres en consigne en partenariat avec le fournisseur de service alimentaire. Le cas échéant, veiller à sa mise en œuvre.
<p>Objectif 2 :</p> <p>Contribuer activement à l'atteinte des objectifs municipaux à l'égard de la valorisation des matières résiduelles</p>	<p>Atteindre un taux de 70 % de valorisation des matières résiduelles produites</p>	<p>Valorisation des matières résiduelles</p> <ul style="list-style-type: none"> • S'assurer que l'ensemble du site soit pourvu des conteneurs appropriés et en bon état pour la collecte des matières résiduelles. • Instaurer, sur l'ensemble du site, des îlots de tri adéquats et positionnés stratégiquement pour collecter séparément les déchets, les matières recyclables et les matières organiques. Retirer les contenants à déchets orphelins. • Ajouter le Centre de foires au projet pilote de collecte des résidus alimentaires jusqu'à l'initiation de la collecte municipale.

Orientation	Cible	Action
		<ul style="list-style-type: none"> • Afficher des consignes de tri claires illustrant les produits vendus sur le site. • Prévoir une « brigade verte » lors des événements d'envergure pour informer et assister les visiteurs dans le tri des matières. Évaluer la faisabilité de fournir à même le contrat de location une brigade verte aux événements dépassant un certain seuil de visiteurs potentiels. • Documenter les situations problématiques et établir une norme de « producteur-payeur » pour les matières résiduelles qui dépassent le seuil standard accepté lors d'un événement. • Documenter et développer une norme pour l'acquisition de contenant à usage unique basée sur l'analyse cycle de vie en collaboration avec le fournisseur de service alimentaire. • Développer un guide des bonnes pratiques adressé aux exposants concernant le matériel à utiliser pour offrir des dégustations et la saine gestion des matières résiduelles. En assurer la diffusion par la création de formations en ligne et l'intégration à la Norme en matière d'échantillonnage comestible.
ORIENTATION 2 : CONSOLIDATION		
<p>Objectif 3 :</p> <p>Soutenir les producteurs et fournisseurs qui intègrent des pratiques d'écoresponsabilité</p>	<p>À déterminer</p>	<p>Consommation responsable</p> <ul style="list-style-type: none"> • Élaborer des critères à considérer dans le choix des fournisseurs de biens et services afin de favoriser ceux qui intègrent des pratiques d'écoresponsabilité. • Favoriser la mise en place d'un système d'approvisionnement entre le fournisseur de service alimentaire et les producteurs affiliés au Grand Marché.

Orientation	Cible	Action
<p>Objectif 4 :</p> <p>Accroître le nombre d'événements qui répondent aux critères d'écoresponsabilité</p>	<p>Augmenter de 5 % le nombre d'événements accueillis sur le site qui répondent aux critères d'écoresponsabilité</p>	<p>Événements écoresponsables</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réformer le guide client afin d'y inclure les éléments clés de l'écoresponsabilité. • Développer un service-conseil en écoresponsabilité afin d'offrir un accompagnement de qualité aux clients qui le désirent. • Évaluer la faisabilité et la pertinence d'implanter des incitatifs positifs et négatifs à l'égard des promoteurs événementiels pour stimuler l'intégration de pratiques écoresponsables.
<p>Objectif 5 :</p> <p>Diffuser les bonnes pratiques d'écoresponsabilité</p>	<p>Atteindre un taux de 100 % des clients visiteurs informés</p>	<p>Diffusion des bonnes pratiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer des outils de communication pour la diffusion des bonnes pratiques d'écoresponsabilité concernant divers sujets rattachés au site d'ExpoCité. • Réaliser un plan de communication permettant la diffusion des bonnes pratiques aux moments opportuns. • Mandater un organisme du territoire afin de réaliser des activités de sensibilisation en écoresponsabilité sur la place publique. • Accueillir annuellement un événement en lien avec les bonnes pratiques écoresponsables comme la Foire Écosphère qui présente des solutions pour un monde plus vert.
<p>Objectif 6 :</p> <p>Mobiliser toutes les parties prenantes à l'adoption de pratiques écoresponsables</p>	<p>À déterminer</p>	<p>Mobilisation des parties prenantes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Créer un comité aviseur regroupant les partenaires d'ExpoCité afin d'assurer la collaboration et la cohérence autour du plan d'action en écoresponsabilité. • Mettre en place un mécanisme dédié au suivi et à l'amélioration continue du présent plan d'action en écoresponsabilité. • Ajouter un point récurrent concernant l'écoresponsabilité aux diverses rencontres d'équipe et de gestion afin de partager et de réagir aux enjeux ponctuels.

Orientation	Cible	Action
ORIENTATION 3 : EXEMPLARITÉ		
<p>Objectif 7 :</p> <p>Promouvoir la consommation de l'eau municipale et en assurer un usage responsable</p>	<p>Réduire le nombre de bouteilles d'eau à usage unique consommées sur le site</p>	<p>Eau potable</p> <ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir l'utilisation des fontaines d'eau et de la gourde réutilisable lors des activités sur le site. • Évaluer la faisabilité d'un projet-pilote au Grand Marché par l'installation d'une station d'hydratation offrant un choix de saveurs (citron, pétillante, etc.). Le cas échéant, veiller à sa mise en œuvre. • Planifier le passage de la Bridage de l'eau sur le site en fonction des événements et de l'achalandage. • Assurer l'intégration d'équipements à faible consommation d'eau pour tout remplacement, rénovation, agrandissement ou nouvelle construction. • Évaluer la faisabilité d'implanter un système de récupération et de réutilisation des eaux de pluie comme projet vitrine au Grand Marché.
<p>Objectif 8 :</p> <p>Accroître la superficie de surfaces perméables, végétalisées et biodiversifiées</p>	<p>À déterminer</p>	<p>Espaces végétalisés et biodiversifiés</p> <ul style="list-style-type: none"> • Évaluer la faisabilité d'implanter un projet d'agriculture urbaine sur le site d'ExpoCité. Le cas échéant, veiller à sa mise en œuvre. • Évaluer la faisabilité de laisser place à la végétation spontanée afin de créer des prés fleuris qui contribuent à la biodiversité urbaine. • Évaluer et mettre en œuvre les moyens d'augmenter la superficie de surfaces végétalisées, de bonifier et densifier les aménagements paysagers et la végétation déjà existants. • Réaliser un diagnostic et identifier les meilleurs moyens d'améliorer les pratiques de gestion optimale de l'eau pluviale sur le site. • Mettre en œuvre les projets identifiés comme ayant le plus grand potentiel de bonification de la gestion de l'eau pluviale autant pour le contrôle de la quantité que de la qualité.

Orientation	Cible	Action
		<ul style="list-style-type: none"> Évaluer la faisabilité d'implanter un système de récupération et de réutilisation des eaux de pluie comme projet vitrine au Grand Marché.
<p>Objectif 9 :</p> <p>Améliorer la performance énergétique du site</p>	À déterminer	<p>Énergie</p> <ul style="list-style-type: none"> Mandater un consultant afin de réaliser un diagnostic et des recommandations pour améliorer la performance énergétique du site. Mettre en œuvre les stratégies identifiées comme ayant le plus grand potentiel d'accroître la performance énergétique et de procurer un retour sur investissement rapide. Viser les plus hautes normes de performance énergétique lors de la construction ou la réfection des bâtiments
<p>Objectif 10 :</p> <p>Participer à la décarbonisation dans une perspective d'action climatique</p>	À déterminer	<p>Décarbonisation</p> <ul style="list-style-type: none"> Promouvoir, dans toutes les communications, les réseaux de transport en commun et de pistes cyclables qui desservent le site. Implanter une signalisation présentant ExpoCité et ses services au long de la piste cyclable à proximité. Documenter et évaluer la faisabilité d'adhérer à un programme certifié de compensation des émissions de gaz à effet de serre. Insérer, au sein des contrats avec les clients, un montant obligatoire symbolique dédié à la compensation des gaz à effet de serre des opérations générales du site liées à la tenue de l'événement via le programme Demain La Forêt de la Ville de Québec. Offrir aux clients des options facultatives de compensation de gaz à effet de serre selon leur niveau d'engagement allant jusqu'à la carboneutralité.

